



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



21093079

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

19 JUL. 2021

Le greffier

N° d'entreprise : **0472 490 067**

Nom

(en entier) : **AGRIBIO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Buzin 5 - 5370 Havelange**

Objet de l'acte : Nomination - procuration

Extrait des décisions prises par écrit par les actionnaires, le 11 juin 2021

(...)

Les actionnaires :

1.DECIDENT de nommer Monsieur Joao Carvalho Martins, domicilié à Dorpelstraat 37, 3078 Everberg, avec effet au 11 juin 2021 et pour une durée de six ans.

Son mandat prendra fin après l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à approuver les comptes clôturés le 31 décembre 2026.

2.DECIDENT d'octroyer un mandat spécial à M. Samuel Darcheville, avocat, dont les bureaux sont situés à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, afin de publier, lorsque cela est requis, les résolutions susmentionnées aux Annexes du Moniteur Belge, de représenter la Société relativement à ce qui précède auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et de signer tous les documents nécessaires ou utiles, de faire toutes les inscriptions et déclarations et en général, de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'exécution de leur mandat.

Pour extrait conforme
Samuel Darcheville
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/08/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).